



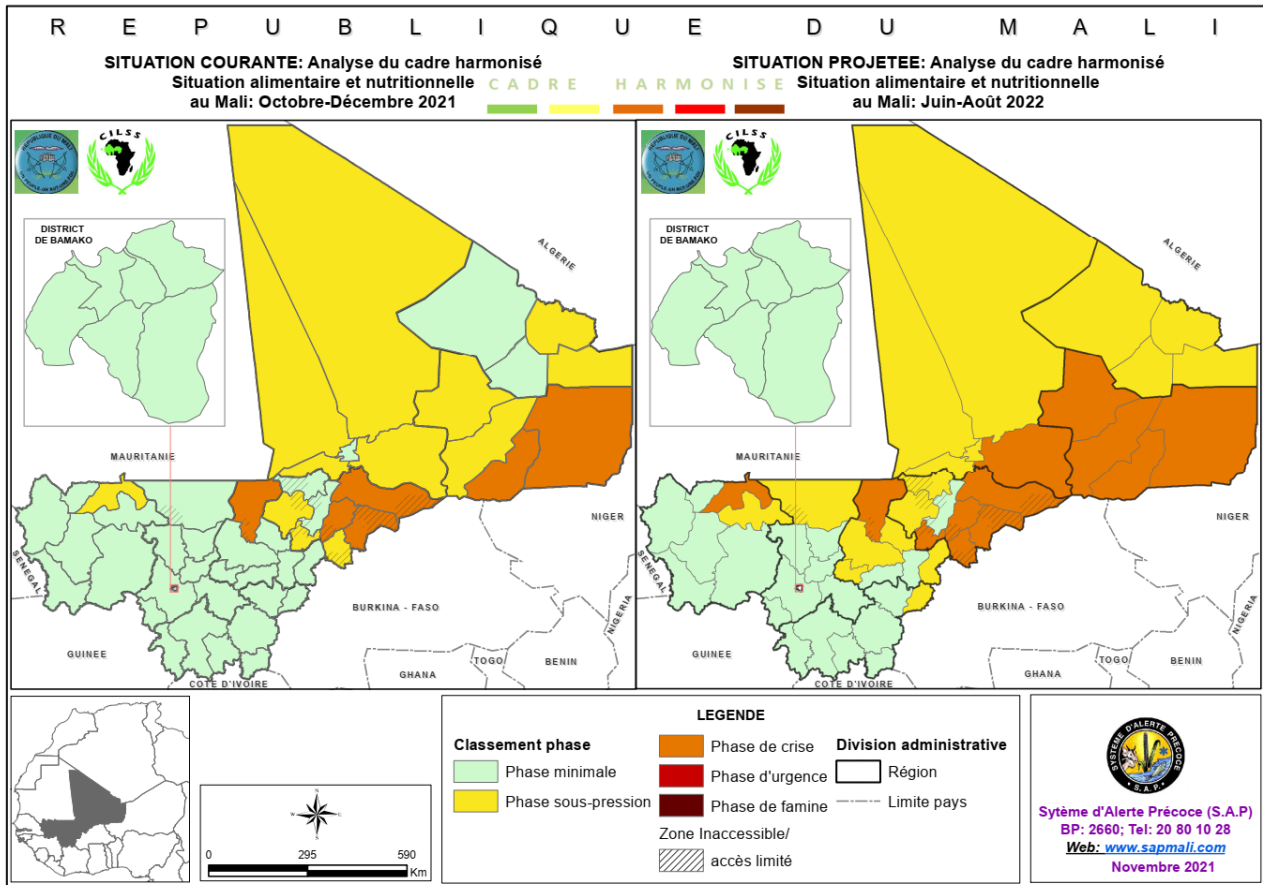
REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE

PLAN NATIONAL DE REPONSES (PNR) AU TITRE DE L'ANNEE 2022



Janvier 2022

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	4
SIGNIFICATION/ ABREVIATIONS	5
1. RESUME EXECUTIF	7
2. INTRODUCTION	9
3. RAPPEL POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	11
3.1 Objectif global :	11
3.2 Objectifs spécifiques :	11
4. PRESENTATION DU DNSA	11
4.1 Les Organes de gestion au Niveau National :	11
4.2 Les Organes de gestion au niveau Régional et Subrégional :	12
4.3 Les Structures opérationnelles du DNSA :	12
4.4 Les Moyens d'intervention du DNSA :	12
4.5 Le cadre de résultats du DNSA	13
5. ANALYSE DE LA VULNERABILITE	14
5.1 Résultats provisoires de l'analyse du CH au titre de la campagne 2020-2021	14
5.2 Analyse de la vulnérabilité par ARC	16
6. OBJECTIF OPERATIONNEL DU PLAN NATIONAL DE REPONSES 2022	17
7. LES INNOVATIONS ET LES STRATEGIES	17
8. LES COMPOSANTES DE LA REPONSE	18
8.1 Accès accru des populations vulnérables à l'assistance alimentaire (céréales, filets sociaux et aliment bétail)	18
8.1.1 L'assistance alimentaire et nutritionnelle (AAN)	18
8.1.2 Les actions de soutiens aux opérations	18
8.1.2.1 Le ciblage individuel	18
8.1.2.2 Le transport et la logistique	19
8.1.2.3 La Communication :	19
8.2 Le renforcement des moyens d'existence :	20
8.3 Capacités renforcées en suivi évaluation des structures du DNSA et autres parties prenantes	20
8.3.1 La gouvernance	20
8.3.2 Suivi et évaluation	20
9. LE BUDGET DU PNR 2022	22
9.1 Budget par composante et par source	22
9.2 Ressources prévisionnelles et affectations	23
9.3	23

9.4	Plan de décaissement (Etat).....	24
9.5	Plan de décaissement (ARC).....	24
9.6	Plan de passation des marchés (ETAT)	25
9.7	Plan de passation des marchés (ARC).....	25
10.	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PNR.....	26
11.	CONCLUSION.....	28

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°01 : Estimation de la population en insécurité alimentaire CH Novembre 2021 (Période projetée Juin-août 2022)	14
Tableau n°02 : Estimation de la population PDI en insécurité alimentaire CH Novembre 2021	14
Tableau n°03 : Répartition de personnes touchées par la sécheresse et par cercle) 16	
Tableau n°04 : Récapitulatif des prévisions de la réponse.....	18
Tableau n°05 : Prévisions de la réponse	20
Tableau n°06 : Prévisions des activités de suivi et d'évaluation.....	21
Tableau n°07 : Budget prévisionnel par composante et par source	22
Tableau n°08 : Ressources prévisionnelles et affectations	23
Tableau n°09 : Prévisions du Plan de décaissement	24
Tableau n°10 : Prévisions du Plan de décaissement (ARC)	24
Tableau n°11 : Prévisions du Plan de Passation des marchés	25
Tableau n°12 : Prévisions du Plan de Passation des marchés (ARC)	25
Tableau n°13 : Chronogramme de déroulement des différentes phases et de tenue des instances	26

SIGNIFICATION/ ABREVIATIONS

SIGLE	SIGNIFICATION/ ABREVIATIONS
AA	Assistance alimentaire
AAN	Assistance Alimentaire et Nutritionnelle
ACF	Action Contre la Faim
ARC	African Risk Capacity (Capacité Africaine de Risque)
ASO	Actions de Soutien aux Opérations
BID	Banque Islamique de Développement
CCSPPSA	Comité de Coordination et de Suivi des Politiques et Programmes de Sécurité Alimentaire
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CMC	Commission Mixte de Concertation
CNA	Comité National d'Analyse
CNSA	Conseil National de Sécurité Alimentaire
COVID-19	Coronavirus Disease 19
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural –CPS/SDR
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CRSA	Comité Régional de Sécurité Alimentaire
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CT	Comité Technique
DAG	Distribution Alimentaire Gratuite
DAPPSE	Département Analyse Prospective, Planification et Suivi-Evaluation
DNSA	Dispositif National de Sécurité Alimentaire
DPPAM	Direction des Projets PAM
DTM	Displacement Tracking Matrix (Matrice de suivi des déplacements)
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ENSAN	Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FCC	Fonds de Commun de Contrepartie ou fonds de fonctionnement des structures
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCP	Fonds Commun des Partenaires
FEFA	Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes
FSA	Fonds de Sécurité Alimentaire
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISAN	Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle
ITFC	Société Internationale Islamique de Financement du Commerce
MA	Ministère de l'Agriculture
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMA	Observatoire du Marché Agricole
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OPAM	Office des Produits Alimentaires du Mali
ORTM	Office de Radio et Télévision du Mali
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBVE	Projet Brigade Verte pour l'Emploi et pour l'Environnement
PDI	Personnes Déplacées internes
PDM	Post Distribution Monitoring
PNR	Plan National de Réponses
PO	Plan Opérationnel

PoINSAN	Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PRESA	Programme de Renforcement du Dispositif National de Sécurité Alimentaire
PRIA-Mali	Projet de Renforcement et Résilience à l'Insécurité Alimentaire du Mali
PRORESA	Programme de Renforcement de la Sécurité Alimentaire au Mali
PRRE	Projet de Reconstruction et Relance Economique
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RME	Renforcement des moyens d'existence
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIE	Stock d'Intervention de l'Etat
SNS	Stock National de Sécurité
SOFRECO	Société Française de Réalisation, d'Etudes et de Conseil
STF	Secrétariat Technique Financier
T	Tonne
TV	Télévision

1. RESUME EXECUTIF

Le Mali est un pays sahélien, dont l'économie dépend en grande partie du secteur Agricole, qui lui-même est fortement tributaire des aléas agro-climatiques (sécheresses répétitives depuis les années 1970, inondations, déprédations etc.). Ces aléas, récurrents, occasionnent fréquemment des baisses de productions agrosylvopastorales et halieutiques, rendant les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Par ailleurs, ces facteurs exogènes sont amplifiés par des problèmes sécuritaires (conflits intercommunautaires, attaques djihadistes, vols de bétail etc.) qui perturbent les activités économiques depuis 2012.

La dégradation des moyens d'existence (bétail, récoltes, sources de revenus, emploi, réduction des activités économiques, abandons des champs etc.) et les déplacements inhabituels de personnes et de bétail qui en résultent, exacerbés par la crise sanitaire de la COVID-19 rehaussent la vulnérabilité des ménages particulièrement les plus pauvres à l'insécurité alimentaire.

Les résultats de l'exercice du Cadre Harmonisé de novembre 2021 montre qu'en période projetée 6 252 172 personnes seront en insécurité alimentaire (phase 2 à pire) contre une moyenne de 4 432 640 personnes pour les analyses de mars des cinq dernières années soit une augmentation de l'ordre de 41%.

Suivant la lettre du Ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire adressée aux acteurs du secteur, les orientations pour le Plan National de Réponses 2022, s'articuleront sur les priorités et les objectifs en tenant compte de l'évaluation du Cadre Harmonisé (CH) et conformément aux engagements du Gouvernement en rapport avec les objectifs de la Politique nationale de Sécurité Alimentaire consistant à « assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer l'état nutritionnel des couches les plus vulnérables et leurs capacités de résilience dans le cadre de la perspective du CREDD d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030 ».

Afin d'apporter une assistance appropriée à ces personnes, les principales prévisions du PNR 2022 sont les suivantes :

En matière d'assistance alimentaire, du côté de l'Etat, il s'agit de :

- Acquisition et distribution gratuite de 64 000 tonnes d'aliments à 1 841 067 personnes vulnérables dont **22 038** tonnes financées par le Budget National pour un montant de **8 600 000 000** FCFA et **11 648,8** tonnes par les indemnités d'assurance ARC pour un montant de **4 545 000 000** FCFA laissant un gap de 30 313,20 tonnes d'une valeur de 12 454 800 000 F CFA à rechercher ;
- Acquisition de 35 000 tonnes de céréales pour mettre le SNS à son niveau optimum.

Le Cluster SA et de ses partenaires quant à eux prévoit d'assister les 1 841 067 personnes en insécurité alimentaire aigue (phase 3 et pire).

S'agissant du renforcement des moyens d'existence, **2 808 358** personnes bénéficieront d'appui dans les domaines de l'agriculture, de maraîchage, de l'élevage, de la pêche, de la restauration des actifs productifs et de leurs activités génératrices de revenus. Il est spécifiquement prévu à leur endroit des dotations en aliment bétail, aliment volaille et aliment poisson d'un volume de **près de 5 000 tonnes**, financés sur les indemnités d'assurance ARC.

Cette assistance sera accompagnée d'un transfert monétaire de **1 255 000 000** F CFA et de **22 154 250 000** de FCFA par les partenaires.

L'ensemble de ces opérations seront soutenues par les actions de ciblage individuel, le transport et la gestion logistique, la communication et le suivi-évaluation.

Pour mettre en œuvre les activités du PNR 2022, les inscriptions budgétaires de l'Etat s'élève à un montant de **8 600 000 000** de francs CFA et les indemnités d'assurance ARC à **7 500 000 000** F CFA pour couvrir les charges liées à l'achat des céréales, leur transport et le ciblage des bénéficiaires et l'achat d'aliment bétail / volaille / poisson, les transferts monétaires et le Suivi-évaluation et gouvernance. Quant aux Cluster SA et aux partenaires, les prévisions de réponses s'élèvent à **147 695 000 000** F CFA.

2. INTRODUCTION

Pour une gestion plus cohérente des différentes politiques qui concourent à apporter des réponses d'atténuation aux couches les plus vulnérables aux chocs, une Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PoINSAN), a été adoptée par le gouvernement en 2019. Elle constitue le cadre unique de référence en matière d'orientation de l'ensemble des actions de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays.

Le Plan National de Réponses (PNR), est une déclinaison annuelle de la mise en œuvre de cette politique et constitue un document de référence pour le pilotage de la Sécurité Alimentaire durant l'année concernée. Il est mis en œuvre par l'Etat et ses partenaires.

Il est la traduction en activités des différentes recommandations issues des évaluations de la situation alimentaire et nutritionnelle en vue de satisfaire des besoins alimentaires et nutritionnels des populations en insécurité alimentaire identifiées par le SAP. Il concerne les activités du DNSA et des autres partenaires.

Il est présenté pour être validé annuellement par l'Etat et ses partenaires qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire à la réunion du Comité de Coordination et de Suivi des Politiques et Programmes de Sécurité Alimentaire, (CCSPPSA) et adopté par le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA).

Le PNR 2022 est élaboré dans un contexte marqué par la poursuite de la réforme du Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA).

Le Plan National de Réponses 2022 est aussi marqué par une campagne agricole jugée moyenne à mauvaise dans le pays, avec une production céréalière prévisionnelle provisoire en nette baisse par rapport à la campagne 2020/21.

Les disponibilités alimentaires sont moyennes à faibles en raison des productions céréalières moyennes à mauvaises, avec des poches de baisses importantes de productions dues à l'insuffisance pluviométrique, aux inondations et à la situation d'insécurité entraînant des abandons de champs et des incendies de récoltes. Les productions de tubercules et des cultures maraîchères sont moyennes. Les perspectives de productions pour les cultures de la contre-saison sont moyennes.

Les pâturages et les conditions d'abreuvement du bétail sont moyens à mauvais. La biomasse fourragère globalement normale à déficitaire, présente des poches d'importants déficits par rapport à la moyenne 1998-2020 particulièrement dans le nord et le Sahel occidental. Les perturbations de mouvement des troupeaux à cause de l'insécurité limitent l'accès à certains parcours notamment dans les zones de conflit du centre et du nord du pays où des pertes importantes de bétail sont aussi signalées par vol ; ce qui affecte négativement l'alimentation du bétail, les productions animales et les moyens d'existence. La reprise de la filière coton présage d'un approvisionnement moyen en concentré aliment de bétail. La production de lait est moyenne dans l'ensemble.

Les marchés céréaliers sont suffisamment approvisionnés en diverses céréales d'origine locale et autres. Les disponibilités physiques sont globalement moyennes en cette période. L'ampleur de la baisse saisonnière des prix des céréales est faible. En effet, les prix des céréales, malgré les deux années consécutives de bonnes productions, sont restés à des niveaux élevés. Cette tendance à la hausse se maintiendra en vue de l'allure peu satisfaisante des productions agricoles à travers le pays. Les marchés à bétail sont bien fournis avec des

prix proches de la moyenne. En raison des niveaux élevés des prix des céréales, les termes de l'échange seront défavorables à la grande majorité des pasteurs.

La situation alimentaire pourrait se détériorer de cette période post-récolte à la soudure en raison :

- De la faiblesse de la disponibilité alimentaire issue de la production nationale ;
- Du déficit fourrager à travers le pays, pouvant occasionner des perturbations de la transhumance et accélérer la détérioration des pâturages et de l'état d'embonpoint des animaux ;
- De la baisse attendue de la production halieutique au regard du déficit d'alimentation en eau des frayères des poissons ;
- Des conséquences de la maladie à Covid-19 sur les activités et les revenus des migrants résidant en grande partie en Europe, principaux pourvoyeurs de transfert d'argent à l'endroit des populations se trouvant en grande partie au nord de la région de Kayes ;
- De l'insécurité qui perturbe les activités économiques, occasionnant des diminutions moyennes à importantes de superficies exploitables (agricoles et pastorales).

La situation nutritionnelle reste préoccupante dans le pays à cause entre autres de mauvaises pratiques alimentaires, de déficit alimentaire, de l'insécurité civile qui limite l'accès aux services sociaux de base et de la prévalence élevée des maladies liées aux mauvaises conditions d'hygiène. L'accès à l'eau potable reste limité dans bon nombre de localités du pays.

Des mouvements inhabituels de populations en lien avec la persistance voire la recrudescence de l'insécurité se poursuivent dans les régions du centre, du nord (Mopti, Gao, Ségou, Tombouctou et Ménaka) et en partie au Sud. A la date du 30 septembre 2021, les PDI sont estimés à 69 696 ménages pour 401 736 personnes (DTM, septembre 2021).

3. RAPPEL POLITIQUE NATIONALE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

3.1 Objectif global :

L'objectif global ou objectif de développement est d'assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer l'état nutritionnel des couches les plus vulnérables et leurs capacités de résilience dans le cadre de la perspective du CREDD d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030.

3.2 Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques de la PoINSAN consistent à :

- Augmenter de façon durable les disponibilités alimentaires pour répondre à la demande alimentaire des populations maliennes ;
- Renforcer les capacités de prévention des chocs et des crises, de réduction-atténuation de leurs effets sur les populations vulnérables et de relèvement ;
- Améliorer l'accessibilité physique et économique des aliments aux populations, notamment aux populations vulnérables et pauvres ;
- Améliorer l'état nutritionnel des populations, particulièrement celui des couches vulnérables ;
- Renforcer la gouvernance institutionnelle et financière en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

4. PRESENTATION DU DNSA

Le Dispositif National de Sécurité Alimentaire (DNSA) suivant décret n° 2017-0260/P-RM du 13 Mars 2017, fixant le Cadre Institutionnel de Gestion de la Sécurité Alimentaire.

Le Dispositif National de Sécurité Alimentaire a pour objectif principal de réaliser la coordination entre les acteurs et d'assurer la cohérence des actions dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les interventions du DNSA portent sur deux dimensions :

- Une dimension conjoncturelle qui requiert la mise en œuvre d'actions d'urgence de prévention et de gestion des crises alimentaires ;
- Une dimension structurelle nécessitant l'adoption et la mise en œuvre d'actions durables en vue de combattre la faim et de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur l'ensemble du territoire national.

Le DNSA est organisé d'une part en organes décisionnels de niveau national, régional et subrégional, et d'autre part, en structures opérationnels.

4.1 Les Organes de gestion au Niveau National :

Ils sont constitués de :

- Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) ;
- Comité de Coordination et de Suivi des Politiques et Programmes de Sécurité Alimentaire (CCSPPSA) ;
- La Commission Mixte de Concertation (CMC) ;
- Comité Technique (CT) ;
- Secrétariat Technique et Financier (STF).

4.2 Les Organes de gestion au niveau Régional et Subrégional :

Ils sont constitués des :

- Comités Régionaux de Sécurité Alimentaire ;
- Comités Locaux de Sécurité Alimentaire ;
- Comités Communaux de Sécurité Alimentaire.

4.3 Les Structures opérationnelles du DNSA :

Les structures opérationnelles du DNSA concourent à la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Elles sont constituées des structures suivantes dont les attributions et les règles d'organisation et de fonctionnement sont fixées par des textes particuliers :

- le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) ;
- le Système d'Alerte Précoce (SAP) ;
- l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) ;
- l'Observatoire des Marchés Agricoles (OMA).

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), assure la Coordination du Dispositif National.

4.4 Les Moyens d'intervention du DNSA :

Ce sont :

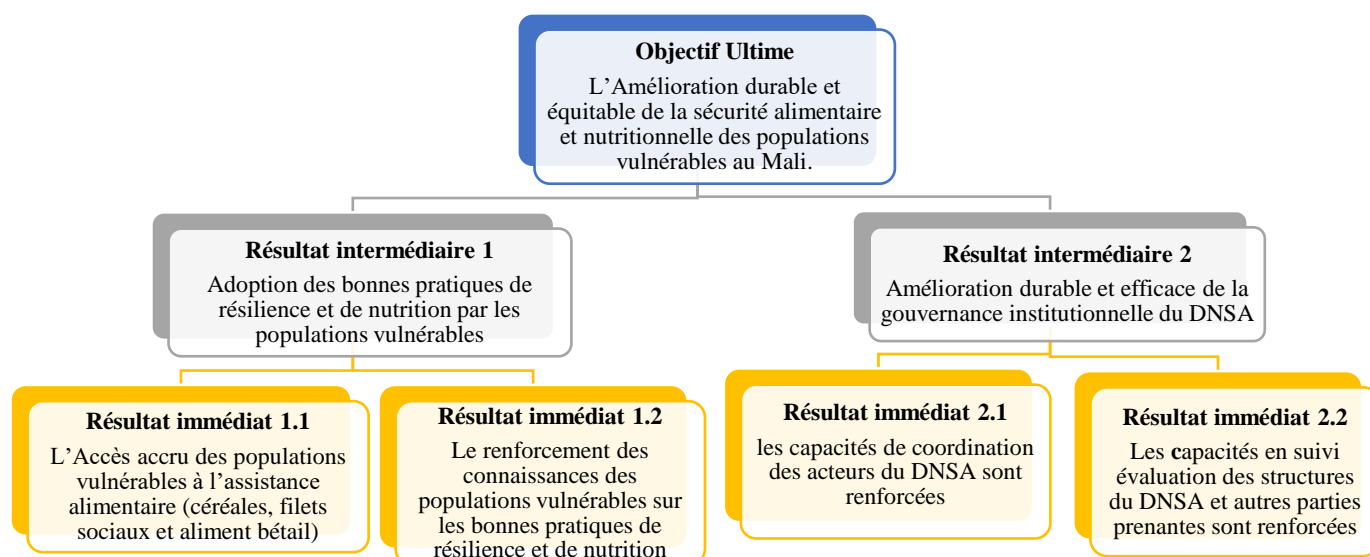
- **Le Stock National de Sécurité (SNS)** : constitué d'une quantité déterminée de produits alimentaires, principalement du mil et du sorgho mis en réserve à l'effet de faire face aux besoins alimentaires et nutritionnelles des populations en cas de crises alimentaires ou de calamités naturelles affectant celles-ci.
- **Le Stock d'Intervention de l'Etat (SIE)** : est constitué d'une quantité déterminée de denrées alimentaires, en particulier de riz local, qui complète le SNS. Il peut être utilisé pour procéder à des ventes institutionnelles ou pour soutenir toutes actions entreprises par le gouvernement au profit des populations vulnérables.
- **Le Fonds de Sécurité Alimentaire (FSA)** : C'est une réserve financière qui est alimentée par une participation conjointe de l'Etat malien et de ses Partenaires Techniques et Financiers. Les ressources du Fonds sont placées en dépôt à terme dans les institutions bancaires.
- **Le Fonds Commun des Partenaires (FCP)** : Il est constitué de ressources provenant des contributions directes des partenaires Techniques et Financiers du Mali et des produits de la monétisation de certaines aides alimentaires. Il est destiné à soutenir les ménages lors des crises modérées. Ce fonds est ouvert à tous les partenaires et gérés sous le contrôle de la Commission Mixte de Concertation.
- **Le Budget de Fonctionnement du Dispositif ou fonds commun de contrepartie (FCC)** : Il est issu de dotations financières inscrites au budget de l'Etat.
- **L'assurance risque sécheresse** : Le Mali a souscrit à une assurance risque saisonnière auprès de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques ARC (African Risk Capacity). ARC est une institution spécialisée de l'Union africaine (UA), dont le

but est de renforcer la capacité des États membres de l'UA à gérer les risques liés aux catastrophes naturelles, s'adapter aux changements climatiques et à assister les populations exposées au risque d'insécurité alimentaire à travers un mécanisme innovant d'assurance paramétrique. ARC s'appuie sur le logiciel Africa RiskView, qui utilise des données pluviométriques satellitaires pour évaluer les coûts d'une intervention en réponse à la sécheresse. Les calculs utilisent l'indice WRSI pour donner une estimation du nombre de personnes potentiellement touchées par la sécheresse. Le processus de personnalisation a permis d'établir des profils de vulnérabilité à l'échelle des cercles et par conséquent de déterminer l'impact potentiel d'un épisode de sécheresse sur les populations vivant dans une région donnée.

4.5 Le cadre de résultats du DNSA

Il est à noter que la planification a été faite selon la GAR. Cela a abouti à la formulation d'un objectif ultime, 2 résultats intermédiaires et 4 résultats immédiats suivant le schéma ci-dessous.

Figure n° 1 : Cadre de résultats du DNSA



5. ANALYSE DE LA VULNERABILITE

5.1 Résultats provisoires de l'analyse du CH au titre de la campagne 2020-2021

Tableau n°01 : Estimation de la population en insécurité alimentaire CH Novembre 2021 (Période projetée Juin-août 2022)

Estimation de population en insécurité alimentaire en juin-août 2022							
REGION	Population totale	Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
KAYES	2 977 294	2 250 096	556 852	170 346	-	-	170 346
KOULIKORO	3 617 212	2 966 800	556 156	94 256	-	-	94 256
SIKASSO	3 947 362	3 352 297	494 993	100 073	-	-	100 073
SEGOU	3 492 125	2 494 364	748 522	238 341	10 898	-	249 239
MOPTI	3 040 904	1 129 264	1 086 388	701 534	123 719	-	825 253
TOMBOUCTOU	947 365	503 706	303 554	131 814	8 291	-	140 105
TAOUDENIT	60 378	48 906	9 660	1 811	-	-	1 811
GAO	809 485	327 806	260 825	207 201	13 653	-	220 853
KIDAL	101 162	71 230	21 658	8 273	-	-	8 273
BAMAKO	2 703 627	2 300 272	372 496	30 859	-	-	30 859
TOTAL GENERAL	21 696 914	15 444 742	4 411 105	1 684 507	156 560	0	1 841 067

Commentaires :

En situation projetée de juin à août 2022 : 12 zones seront en phase crise (Ansongo, Bourem, Gao, Ménaka, Niore, Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Niono et Gourma Rharous) ; 17 zones en phase sous pression (Diéma, Abeibara, Kidal, Tessalit, Tin Essako, Nara, Tenenkou, Youwarou, Baroueli, Macina, Ségou, Tominian, Yorosso, Diré, Goundam, Niafunké et Tombouctou) et 21 zones et le district de Bamako seront en phase 1. La situation de crise est surtout liée à l'insécurité, aux conflits intercommunautaires, aux perturbations des activités socio-économiques et à l'insuffisance pluviométrique avec dégradation des moyens d'existence. Le nombre de personnes en urgence serait de 156 560 personnes soit 0,7% de la population totale ; 1 684 507 personnes en phase crise soit 7.7 % de la population totale. Le nombre de personnes qui pourront se trouver dans la phase sous pression est de 4 411 105 personnes soit 20,33%.

Par ailleurs, la situation des personnes déplacées internes (PDI) des régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka et Bamako a été analysée avec des indicateurs collectés à leur niveau (voir Tableau ci-dessous).

Tableau n°02 : Estimation de la population PDI en insécurité alimentaire CH Novembre 2021

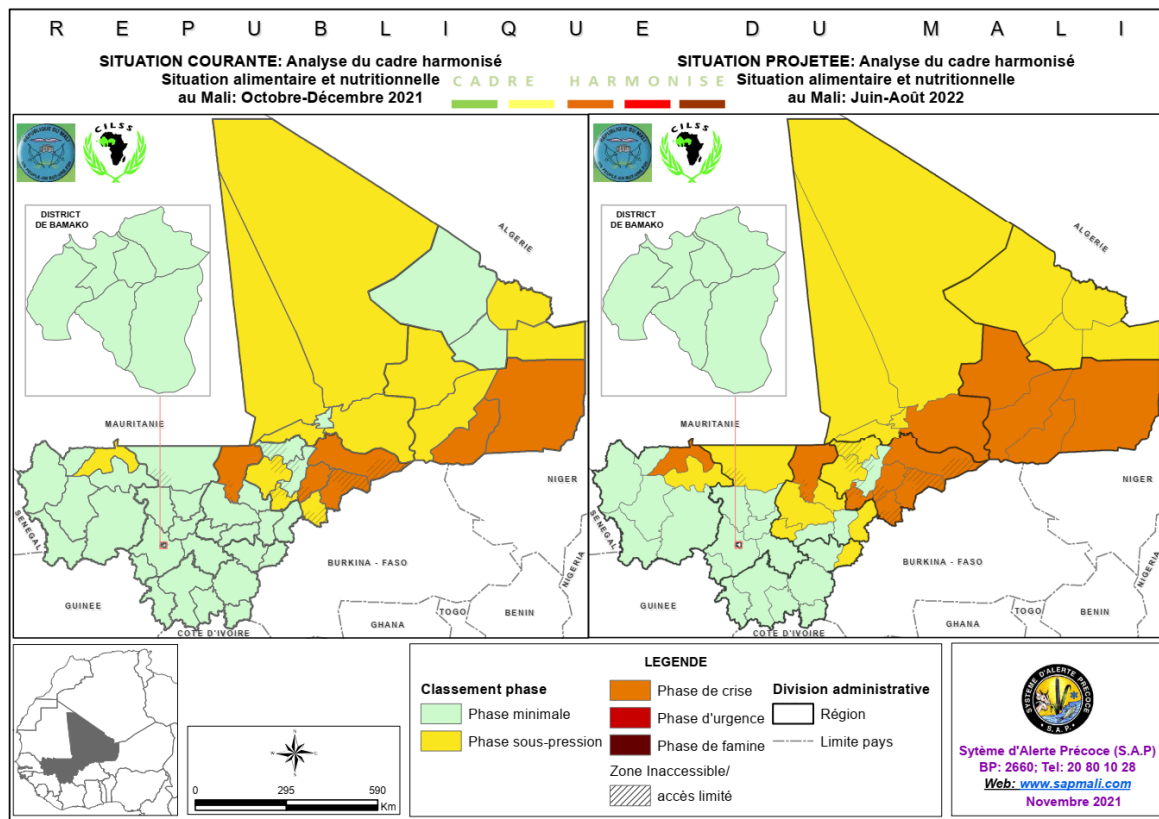
Estimation de population PDI en insécurité alimentaire en juin-août 2022							
REGION	Population totale	Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
PDI SEGOU	54 885	8 782	23 052	17 563	5 489	-	23 052
PDI MOPTI	159 027	19 083	79 514	60 430	-	-	60 430
PDI TOMBOUCTOU	54 382	11 420	24 472	13 596	4 894	-	18 490
PDI GAO	97 859	29 358	40 122	25 443	2 936	-	28 379
PDI MENAKA	12 995	780	5 198	4 028	2 989	-	7 017
PDI BAMAKO	10 832	2 275	5 524	3 033	-	-	3 033
TOTAL GENERAL	389 980	71 697	177 882	124 094	16 308	0	140 401

Commentaires : Les résultats ont donné pour la période projetée (soudure Juin-août 2022) 16 308 personnes en phase urgence soit 9.43% de la population globale en urgence pendant

la période projetée ; 124 094 personnes seront en phase crise soit 6.90% de la population en crise. Le nombre de PDI pouvant se trouver en phase sous pression serait de 177 882 personnes soit 3.92% des personnes totales en phase sous pression pendant la période projetée.

Les personnes en phases crise et urgence bénéficient d'une assistance alimentaire tandis que celles en phase sous pression bénéficient d'actions de résilience.

Figure n° 2 : Cartes de communication du CH Novembre 2021



Commentaires :

Le Comité National d'Analyse (CNA) a identifié en période projetée de juin à août 2021, 12 Cercles en phase crise (Nioro, Niono, Djenné, Bankass, Koro, Bandiagara, Douentza, Gourma Rharous, Gao, Bourem, Ansongo, Ménaka), 17 Cercles en phase sous pression (Diema, Nara, Ségou, Macina, San, Youwarou, Tenenkou, Mopti, Yorosso, Goundam, Niafunké, Diré, Kidal, Abeibara, Tessalit, Tin Essako, Tombouctou) et 20 Cercles et le district de Bamako en phase 1.

La situation de crise est surtout liée à l'insécurité, aux conflits intercommunautaires, aux perturbations des activités socio-économiques et à l'insuffisance pluviométrique avec dégradations des moyens d'existence.

5.2 Analyse de la vulnérabilité par ARC

Tableau n°03 : Répartition de personnes touchées par la sécheresse et par cercle)

Cercles	Nombre de personnes touchées	Cercles	Nombre de personnes touchées
Koro	196,586	Youwarou	68,425
Segou	182,631	Tenenkou	63,459
Bandiagara	162,465	Bafoulabe	59,838
Douentza	155,401	Kolokani	53,821
San	149,379	Bla	53,738
Tominian	139,749	Diema	46,816
Niafunke	116,783	Dioila	40,538
Djenne	112,526	Menaka	37,999
Bankass	108,921	Yorosso	33,587
Gao	107,408	Kolondieba	25,507
Nara	107,084	Yanfolila	25,296
Ansongo	106,962	Bougouni	24,312
Kayes	93,463	Baroueli	20,373
Mopti	92,132	Yelimane	17,553
Ke-macina	89,035	Banamba	15,517
Goundam	85,439	Koutiala	6,339
Nioro	82,577	Kangaba	2,459
Dire	78,026	Koulikoro	1,328
Tombouctou	76,514	Kita	1,189
Niono	72,017	Bamako	-
Kati	71,196	Kadiolo	-
Gourma-Rharous	70,864	Kenieba	-
		Sikasso	-

Selon les estimations du logiciel ARV à la date du 30 septembre 2021, en raison des anomalies des précipitations constatées sur une bonne partie du territoire, environ **3 055 253 personnes vulnérables seraient affectées** par la sécheresse au titre de la saison 2021-2022. Cela représente près de 77% de la population structurellement vulnérable.

Près de 70% de cet effectif est reparti principalement dans les trois (03) régions suivantes : 959 916 personnes à **Mopti (31%)**, 706 922 personnes à **Ségou (23%)** et 427 626 personnes à **Tombouctou (14%)**. Il convient de noter que les districts de ces régions sont différemment touchés.

Le coût de réponse globale de la sécheresse de cette année est estimé à 61 millions de dollars. Par conséquent le gouvernement malien et le partenaire réplia percevront une indemnisation fonction des paramètres de transfert de risques.

En lien avec les paramètres de transfert de risque choisis par le pays, le gouvernement et son partenaire Réplia le PAM percevront respectivement un paiement minimum garanti de **USD 11 236 191** et **USD 5 516 221**.

6. OBJECTIF OPERATIONNEL DU PLAN NATIONAL DE REPONSES 2022

L'évaluation provisoire du Cadre Harmonisé de novembre 2021 estime les effectifs des populations en besoin d'assistance à **1 841 067** personnes. La répartition de ces populations par région est précisée dans le tableau n°02 ci-dessus.

Tenant compte de cette évaluation et conformément aux engagements du Gouvernement en rapport avec sa politique nationale de Sécurité Alimentaire d'assurer la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer l'état nutritionnel des couches les plus vulnérables et leurs capacités de résilience dans le cadre de la perspective du CREDD d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Mali d'ici 2030, les orientations pour le plan national de réponse de 2022 s'articulera sur les priorités et les objectifs ci-après :

- Apporter de l'Assistance Alimentaire équivalant à **64 000** tonnes de céréales ;
- Renforcer les moyens d'existence et la capacité de résilience en apportant **3 448** tonnes en aliment bétail, **641** tonnes en aliment volaille et **349** tonnes en aliment poisson sur les fonds d'indemnisation de l'assurance ARC.

Pour les partenaires SAN :

- Assister **1 841 067** personnes en insécurité alimentaire aigue (phase 3 à pire) ;
- Appuyer le renforcement des moyens d'existence de **2 808 358** personnes, à travers les activités d'agriculture et de maraîchage, appui à l'élevage et la pêche, la restauration des actifs productifs et les activités génératrices de revenus.

7. LES INNOVATIONS ET LES STRATEGIES

La stratégie consistera à poursuivre la diversification des modalités de réponse du CSA et de ses partenaires dans le sens de la rendre toujours plus efficace. Il s'agit de la combinaison de plusieurs instruments complémentaires (DAG, transferts monétaires, Cash for, Food for, Assurance risque Sécheresse...) pour améliorer la qualité et l'impact de la réponse, par exemple la combinaison de distributions gratuites et de transferts monétaires, ou de la combinaison entre ces deux modalités et les appuis nutritionnels. Le choix des modalités prendra mieux en compte la diversité des crises (besoins, causes, conséquences, capacités des ménages), les capacités des producteurs et les disponibilités sur les marchés ainsi que les prix de ventes des denrées tout en s'adaptant aux habitudes alimentaires des communautés.

L'intervention en tandem entre l'Etat et ses partenaires sur l'ensemble du territoire sera également poursuivie en lieu et place de l'intervention répartie par zone d'intervention en raison des résultats obtenus l'année d'avant.

8. LES COMPOSANTES DE LA REPONSE

8.1 Accès accru des populations vulnérables à l'assistance alimentaire (céréales, filets sociaux et aliment bétail)

8.1.1 L'assistance alimentaire et nutritionnelle (AAN)

L'assistance alimentaire et nutritionnelle (AAN), se fera à travers la distribution par l'Etat de **64 000 tonnes** à **1 841 067 personnes** vulnérables suivant la situation provisoire CH de novembre 2021. Ces personnes recevront également des partenaires, l'équivalent sous d'autres formes d'assistance alimentaire.

Les 64 000 tonnes se composent comme suit :

- **22 038 tonnes** financées par le Budget National ;
- **11 648,8 tonnes** financées par ARC ;
- **Et un gap à rechercher de 30 313,20 tonnes.**

Tableau n°04 : Récapitulatif des prévisions de la réponse

Nature de la réponse	Unités/ Indicateurs	Prévisions	Commentaires
Reconstitution SNS	Quantité (Tonnes)	99 000	64 000 tonnes pour les DAG ; 35 000 tonnes pour le niveau optimum du SNS.
DAG (CSA)	Quantité (Tonnes)	52 351,20	Constituées de mil, de sorgho et de maïs pour 1 841 067 personnes vulnérables (situation provisoire de novembre 2021). Il y a un gap de 30 313,20 tonnes
DAG (ARC)	Quantité (Tonnes)	11 648,8	Pour 350 950 personnes vulnérables (situation provisoire de novembre 2021)
Assistance alimentaire partenaires Cluster SA (PAM, FAO, ONG)	Quantité (Personnes)	1 841 067	Cette assistance se fait sous forme de cash, coupons essentiellement et couvre toutes les personnes en phase 3 et pire
TM (ARC)	Montant (FCFA)	1 255 000 000	Ce montant doit être dissocié entre la résilience et moyen d'existence

8.1.2 Les actions de soutiens aux opérations

8.1.2.1 Le ciblage individuel

Le ciblage s'effectuera sur le terrain dans les communes ciblées préalablement par le SAP. Ce travail fait le lien entre la liste des communes et la liste finale des bénéficiaires de l'intervention d'assistance ou d'appui. Le CSA est responsable de cette activité à travers ses partenaires de mise en œuvre (ONG nationales ou Collectivités Territoriales). Les ONG retenues signeront chacune une convention avec le CSA pour mener l'opération de ciblage à raison de 30 000 de francs CFA par tonne en lien avec le nombre de bénéficiaire par localité.

Le ciblage démarrera dans les bonnes conditions au mois de janvier 2022 et se fera en quatre étapes :

1. La formation des ONG partenaires et autres prestataires retenus pour l'activité ;

2. L'information, la sensibilisation et la responsabilisation des collectivités territoriales et des populations communales ;
3. La préparation et l'organisation de l'identification des ménages bénéficiaires ;
4. La validation et la diffusion des listes des personnes et des ménages bénéficiaires.

8.1.2.2 Le transport et la logistique

Le CSA à travers le STF contractualisera avec des transporteurs venant des régions et connaissant relativement les zones de déchargement. Il est prévu, pour faciliter l'opération, un déchargement au niveau de chacune des communes ciblées par l'action. Le transport des céréales se fera via les camions affrétés par le STF en concert avec l'OPAM depuis les stocks régionaux de l'OPAM où se trouvent les céréales pour la distribution issue du SNS (Stock National de Sécurité). Pour le stockage au niveau local, la Commission Communale de réception et distribution de la DAG sera en charge de l'organisation du stockage dans un magasin du chef-lieu de commune et de la prise en charge du gardiennage. Cependant, les autorités communales devront mettre à disposition un magasin assaini et nettoyé, aux normes minimales et ayant une fermeture sécurisée.

Le déchargement au niveau de la commune aura lieu en présence des autorités communales afin d'effectuer un contrôle de la quantité et de la qualité. A ce titre, des bons de livraison seront signés par le président du Comité Communal de Sécurité Alimentaire (CCSA) ou le maire ou un représentant et un PV devra être établi. Ce procès-verbal mentionnera des éventuelles anomalies constatées sur la qualité ou la quantité.

8.1.2.3 La Communication :

Pour la mise en œuvre du Plan National de Réponses à l'insécurité alimentaire au titre de l'année 2022, la stratégie de communication du DNSA y relative sera déployée et prendra en charge :

- L'accroissement de la notoriété du dispositif national de sécurité alimentaire ;
- Le renforcement de l'image du Commissariat et des services rattachés dans les médias ;
- L'intensification de la force de mobilisation du Commissariat vis-à-vis de nouveaux partenaires ;
- La mobilisation des acteurs de terrain et les partenaires ;
- La promotion et la valorisation des acteurs et des missions du dispositif ;
- La communication externe du DNSA, sa mission et ses activités (pour le grand public) ;
- La communication interne (entre le personnel du dispositif) ;
- La communication de soutien au projet et programmes du DNSA (PRESA – BRIGADE VERTE, SOFRECO, ...).

Les grandes activités seront orientées plus particulièrement vers :

- L'amélioration et la mise à jour régulier du site web à partir des activités du PNR durant toute la période de mise en œuvre ainsi que les activités de Communication du CSA et des services rattachés ;
- La mise en place d'espace de Communication au profit du Ministre Commissaire et des partenaires techniques et financiers comme l'Invité du Mois sur l'ORTM », le « Débat sur la problématique de la Sécurité Alimentaire au Mali » ; le « débat sur la situation alimentaire et nutritionnelle » ;
- La conception et la publication du Magazine de la Sécurité Alimentaire « FOOD-MAG-MALI en format papier (trimestrielle) ;
- Une campagne de communication sur la radio rurale de l'ORTM synchronisé à tous le réseau ORTM sur l'étendue du territoire nationale (Production et diffusion de 50 microprogrammes qui seront diffusés pendant la période de mise œuvre du PNR) ;
- La production et la diffusion des vidéos de reportages des activités du PNR sur les réseaux Replay de YouTube ;

- Le renforcement du dispositif social media sur Facebook et tweeter ;
- Le lancement officiel des opérations de soutien du PRESA : Communication sur les activités du PRESA (couverture médiatique, réalisation de film magazine, articles de presse, microprogramme ...) ;
- La communication sur l'Assurance sécheresse, son importance, son mécanisme et sa méthodologie d'évaluation (Reportage sur les équipes multidisciplinaires sur le terrain, émissions TV et Radio sur les articulations et les activités d'ARC ...) ;
- Les articles de presse périodique avec le réseau des journalistes partenaires ;
- La conception et la réalisation d'un film documentaire sur le bilan de la mise en œuvre du PNR.

8.2 Le renforcement des moyens d'existence :

Le renforcement des moyens d'existence se traduira du côté gouvernemental par la distribution/subvention d'aliments bétails, aliments volailles et aliments poissons et transfert monétaire. Les prévisions 2022 sont les suivantes :

Tableau n°05 : Prévisions de la réponse

Natures	Unité	Quantité	Observations
Aliment bétail	Tonne	3 448	Financement Assurance ARC
Aliment volaille	Tonne	641	Financement Assurance ARC
Aliment poisson	Tonne	349	Financement Assurance ARC
Total		4 438	

1 255 000 000 FCFA de transfert monétaire dont une partie sera affectée à la diversification alimentaire (ARC).

8.3 Capacités renforcées en suivi évaluation des structures du DNSA et autres parties prenantes

8.3.1 La gouvernance

Chaque année, suite aux recommandations du Cadre Harmonisé de l'évaluation définitive de la campagne Agricole, le CSA élabore un Plan National de Réponses qui définit les acteurs, les besoins, les moyens et les responsabilités. Ce Plan est validé par le Conseil National de Sécurité Alimentaire au plus tard au début du 2^{ème} trimestre de chaque année. Il implique l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques œuvrant dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté, sur l'ensemble du territoire auprès des populations en besoin d'assistance.

8.3.2 Suivi et évaluation

Les activités de suivi et d'évaluation rentrant dans le cadre de la mise en œuvre du PNR sont les suivantes :

- **Suivi de l'exécution des recommandations des instances et du processus de mise en œuvre du PNR**

La veille sur la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée essentiellement par les organes décisionnels sur la base des informations collectées et fournies par les organes opérationnels et les partenaires de la SAN.

Au niveau national, il s'agit essentiellement du Comité technique qui se réunit mensuellement et qui utilisera dorénavant les outils d'aide à la décision élaboré avec

l'appui de l'assistance technique SOFRECO et du Comité de suivi du PNR activé juste après l'adoption par le CNSA du PNR.

Au titre du PNR, les réunions mensuelles du Comité technique et des comités régionaux et subrégionaux examineront et formuleront des recommandations à l'endroit des organes opérationnels sur :

- L'état d'exécution des recommandations des instances décisionnelles ;
- La situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'examen de l'évolution des indicateurs clés, la disponibilité et l'accessibilité (comportement du marché notamment) ;
- L'état d'avancement du processus de mise en œuvre du PNR (mobilisation des ressources ; exécution des marchés d'acquisition, de transport, etc. ;), ciblage individuel, distribution alimentaire et transfert monétaire, vente à prix modérée ; etc.

Le comité de suivi du PNR quant à lui, se réunira toutes les deux semaines dès le lancement officiel de la réponse. Elle effectuera également des missions de suivi du processus sur le terrain.

• **Réalisation des évaluations dont celle relatives à la satisfaction des bénéficiaires de DAG (PDM)**

Le CSA réalisera de concert avec le SAP et les partenaires, des sondages de satisfaction des bénéficiaires et des organes régionaux et subrégionaux sur l'efficacité de la réponse dans zones où cela sera possible.

En résumé, les principales activités de suivi et d'évaluation retenues dans le PNR 2022 se présente comme suit :

Tableau n°06 : Prévisions des activités de suivi et d'évaluation

Natures	Unité	Quantité	Observations
Réunions du comité technique	Réunion	12	Une réunion par mois
Réunion des comités régionaux de SAN	Réunion	20 x 3	Une réunion tous les 4 mois
Réunion des comités locaux de SAN	Réunion	49 x 4	Une réunion tous les 3 mois
Réunions des comités communaux de SAN	Réunion	701 x 6	Une réunion tous les 2 mois
Réunions du comité de suivi du PNR	Réunion	12	Deux réunions par mois dès le 15 mai
Missions du comité de suivi du PNR	Mission	5 x 2	5 équipes pendant la phase de ciblage nominatif et la phase de distribution
Enquête PDM	Etude	1	

9. LE BUDGET DU PNR 2022

9.1 Budget par composante et par source

Tableau n°07 : Budget prévisionnel par composante et par source

N°	Composantes/Sous-composantes	Etat		PTF/accord		Autres (ARC)		Total		Commentaire
		Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
ASSISTANCE ALIMENTAIRE										
1	Achats céréales	8 000 000 000	75%		0%	4 000 000 000	25%	12 000 000 000	100%	Les 8 000 000 000 FCFA se décomposent comme suit : - 5 000 000 000 FCA pour la reconstitution ; et - 3 000 000 000 FCFA pour le filet social.
2	Transport et ciblage	600 000 000	52%			545 200 000	48%	1 145 200 000	100%	
3	PTF (Achat céréales)									
S/T Assistance Alimentaire		8 600 000 000	65%			4 545 200 000	35%	13 154 200 000	100%	
ACTIONS DE SOUTIEN										
	Achat et distribution d'aliment bétail/volaille/poisson	0	0%			1 500 000 000	100%	1 500 000 000	100%	
	Transfert aux bénéficiaires	0	0%			1 255 000 000	100%	1 255 000 000	100%	
	Suivi-évaluation et gouvernance	0	0%			200 000 000	100%	200 000 000	100%	
S/T Actions de Soutien		0	0%			2 955 000 000	100%	2 955 000 000	100%	
Total		8 600 000 000	53%			7 500 000 000	47%	16 100 200 000	100%	

9.2 Ressources prévisionnelles et affectations

Tableau n°08 : Ressources prévisionnelles et affectations

N°	Composantes/Sous-composantes	Etat		PTF/accord		Autres (ARC)		Total		Commentaire
		Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
ASSISTANCE ALIMENTAIRE										
1	Achats céréales	6 611 250 000	65%			3 494 640 000	35%	10 105 890 000	100%	
2	Transport et ciblage	1 983 375 000	65%			1 047 502 000	35%	3 030 877 000	100%	
3	PTF (Achat céréales)									
ST Assistance Alimentaire		8 594 625 000	65%			4 542 142 000	35%	13 136 767 000	100%	
ACTIONS DE SOUTIEN										
	Achat et distribution d'aliment bétail/volaille/poisson)	0	0%			1 500 000 000	100%	1 500 000 000	100%	
	Transfert aux bénéficiaires)	0	0%			1 255 000 000	100%	1 255 000 000	100%	
	Suivi-évaluation, communication, gouvernance et audits)	5 375 000	3%			202 858 000	97%	208 233 000	100%	
ST Action de Soutien		5 375 000	0,18%			2 957 858 000	99,82%	2 963 233 000	100%	
Total		8 600 000 000	53%	0	0	7 500 000 000	47%	16 100 000 000	100%	

9.3 Plan de décaissement (Etat)

Tableau n°09 : Prévisions du Plan de décaissement

Financements	Prévision	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Financement/ Reconstitution SNS	Prévu	1 250 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000	1 250 000 000
Financement/Reconstitution et Transport (Filet Social)	Prévu	750 000 000	750 000 000	750 000 000	750 000 000
Financement/Transport et ciblage	Prévu	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Total	Prévu	2 150 000 000	2 150 000 000	2 150 000 000	2 150 000 000

9.4 Plan de décaissement (ARC)

Tableau n°10 : Prévisions du Plan de décaissement (ARC)

Financements	Prévisions	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Financement/ Achat d'aliment transport et prestataires de service	4 545 000 000	4 545 000 000	0	0	0
Financement/ Achat et distribution d'aliment	1 500 000 000	1 500 000 000	0	0	0
Financement/ Transfert aux bénéficiaires	1 255 000 000	1 255 000 000	0	0	0
Financement/Suivi et évaluation et gouvernance	200 000 000	200 000 000	0	0	0
Total	7 500 000 000	7 500 000 000	0	0	0

9.5 Plan de passation des marchés (ETAT)

Tableau n°11 : Prévisions du Plan de Passation des marchés

Libellé du marché	Unités	Prévisions	Coût	Période	Observations/ Commentaires
Marché 1 : Reconstitution	Contrat	35	6 600 000 000	1 ^{er} Trimestre 2022	Acquisition de 22 000 tonnes
Marché 2 Ciblage	Contrat	72	1 783 590 000	1 ^{er} Trimestre 2022	Recrutement de prestataires pour le ciblage nominatif des bénéficiaires
Marché 3 Transport	Contrat	108	3 602 175 000	1 ^{er} Trimestre 2022	Transport de 22 000 tonnes pour les DAG

9.6 Plan de passation des marchés (ARC)

Tableau n°12 : Prévisions du Plan de Passation des marchés (ARC)

Libellé du marché	Unités	Prévisions	Coût	Période	Observations/ Commentaires
Marché 1 Achat d'aliment	Contrat	PM	3 494 640 000	1 ^{er} Trimestre 2022	Acquisition de 11 648 tonnes
Marché 2 Transport	Contrat	PM	698928000	1 ^{er} Trimestre 2022	Recrutement de prestataires pour le transport de 11 648 T
Marché 3 Prestataires de service	Contrat	PM	348 574 000	1 ^{er} Trimestre 2022	Recrutement de prestataires pour le ciblage nominatif des bénéficiaires
Marché 4 Transfert aux bénéficiaires	Contrat	PM	1 255 000 000	1 ^{er} Trimestre 2022	
Marché 5 : Achat et distribution d'aliment Monétaire	Contrat	PM	1 500 000 000	1 ^{er} Trimestre 2022	

10. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DU PNR

Tableau n°13 : Chronogramme de déroulement des différentes phases et de tenue des instances

RÉSULTATS ET ACTIVITÉS	Période												Responsables
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Résultats immédiats 1110 : Accès accru des populations vulnérables à l'assistance alimentaire (céréales, filets sociaux et aliment bétail)													
Extrant 1111 : Mise à disposition d'une assistance alimentaire gratuite aux populations vulnérables													
Signer des conventions de prestation pour la mise en œuvre des DAG													CSA
Cibler nominativement les ménages vulnérables (identifier, transporter et distribuer)													CSA
Signer des contrats avec les transporteurs													CSA/STF
Assurer le transport des stocks au niveau des bénéficiaires (transport primaire)													CSA/STF
Faire du cash Transfert couplé aux DAG dans les zones en phase 3 à 4													CSA/PRESA/AR C
Distribuer 64 000 tonnes de céréales dans les zones en phase 3 à 4													CSA/ARC
Extrant 1112 : Stock d'aliments disponibles et accessibles pour les populations vulnérables													
Reconstituer le SNS à hauteur de 99 000 tonnes													CSA/OPAM/STF
Reconstituer le SIE à hauteur de 25 000 tonnes													CSA/OPAM
Mobiliser les fonds destinés à la reconstitution des stocks, le transport et le ciblage nominatif des bénéficiaires													STF
Extrant 1113 : Mise à disposition des cash transfert (filets sociaux) aux populations vulnérables													
Assurer le transfert d'argent aux bénéficiaires pour la diversification alimentaire													CSA/PTF
Appuyer les prestataires de services													CSA
Faire des cash Transfert en appui à la résilience													CSA/ARC
Extrant 1114 : Approvisionnement amélioré des marchés pour les populations vulnérables dans les zones déficitaires													
Mettre sur les marchés des dons à monétiser													CSA/OPAM
Effectuer des opérations de ventes d'intervention en zones déficitaires													CSA/OPAM
Résultats immédiats 1120 : Renforcement des connaissances des populations vulnérables sur les bonnes pratiques de résilience et de nutrition													
Extrant 1121 : Mise en place des actions de renforcement de la résilience à la SAN													
Appuyer les activités maraîchères dans les zones vulnérables													CSA/PRESA

RÉSULTATS ET ACTIVITÉS	Période												Responsables
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Acquérir les intrants (semences améliorées, engrais) pour appuyer les activités agricoles saisonnières dans les zones vulnérables													CSA/PTF
Extrant 1122 : Réalisation des activités de soutien à la nutrition des populations vulnérables notamment les enfants de moins de 2 ans, femmes enceintes, et femmes allaitant													
Distribuer les kits nutritionnels en faveur des enfants de 0-5 ans													DGS
Appuyer les cantines scolaires													CSA/MEN
Traiter les cas de malnutrition dans les Unités de Récupération d'Education Nutritionnelle													CSA/MSDS
Communiquer pour le changement de comportement relativement aux bonnes pratiques nutritionnelles													CSA/MSDS
Extrant 1123 : Réalisation d'actions de soutien aux agro-pasteurs et pêcheurs dans les zones vulnérables													
Appuyer la vaccination et le traitement des animaux dans les zones vulnérables													PTF
Réaliser des ventes subventionnées d'aliment bétail dans les zones vulnérables													OPAM
Distribuer 16 000 tonnes d'aliments bétail dans les zones vulnérables													CSA/OPAM
Distribuer 4 990 tonnes (3 448 bétails, 641volaille, 349 poissons) dans les zones vulnérables													CSA/ARC
Résultats immédiats 1220 : Capacités renforcées en suivi évaluation des structures du DNSA et autres parties prenantes													
Extrant 1221 : Système de suivi-évaluation défini et validé													
Tenir des missions de suivi évaluation du PNR													CSA/STF
Tenir des missions d'évaluation externe du PNR													CSA/STF
Tenir des missions d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires de DAG (PDM)													CSA/PRESA/PT F

11. CONCLUSION

La mise en œuvre du PNR se déroulera dans un contexte marqué par l'insécurité, les conflits inter-communautaires au Nord et au Centre du pays, la mauvaise campagne agricole et la pandémie de la COVID-19.

Pour sa mise en œuvre, les coûts prévisionnels se répartissent comme suit :

Budget de l'Etat est de **8 600 000 000 F CFA** ;

- Contribution de ARC est de **7 500 000 000 F CFA** ;
- Contribution des PTF à travers le Cluster SA et ses partenaires est de **147 695 000 000 F CFA**.

Pour l'Etat, le gap à rechercher est estimé à **12 454 800 000 F CFA** pour lequel le CSA fera des requêtes.